



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**  
**Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

**CNESER du 10 janvier 2023**

## **Déclaration FO ESR sur le Portail appels à projets**

La mise en place du portail « [appelsprojetsrecherche.fr](http://appelsprojetsrecherche.fr) » depuis 2022 ressemble à une provocation supplémentaire, dans le cadre de la Loi Macron-Vidal de Programmation de la Recherche (LPR).

Ce portail est présenté par le ministère comme "*un accès unifié aux appels à projets et à candidatures à venir et en cours, pour une plus grande visibilité de l'offre de financement*" des travaux de la recherche publique.

Cet enfumage ne peut masquer l'effondrement des crédits récurrents des laboratoires de recherche depuis la mise en place de l'ANR. Il est cohérent avec l'implosion des services publics, planifiée depuis des années, de l'école à l'hôpital, de la fourniture d'énergie aux transports publics.

Alors que le gouvernement ne cesse de culpabiliser les salariés sur la "sobriété énergétique" et les scientifiques sur la "frugalité de la recherche", le montage des dossiers pour les appels à projets et leur évaluation opaque représentent un gaspillage considérable de temps et d'énergie intellectuelle.

Depuis l'origine, FO ESR a condamné ce dispositif qui marginalise les instances d'évaluation collective par des pairs élus : Comité National, CSS, CNU ...

Cette politique austéritaire basée sur la mise en concurrence exacerbée des chercheurs et les restructurations permanentes dans le cadre des intérêts politiques locaux (COMUE, EPE, ...) sont largement responsables du recul du rayonnement des institutions de recherche françaises dans le concert international.

La LPR a conforté le financement de la recherche sur projets et la précarisation des jeunes chercheurs. Les attaques répétées contre le statut de chercheur à temps plein et l'effondrement du nombre de postes ouverts aux concours (MCF et CR) sont cohérents avec l'ubérisation des emplois dans le public comme dans le privé ...

En matière de défense des statuts, comme pour le maintien du Code des Pensions, FO ESR est déterminée à mobiliser les personnels pour mettre en échec la réforme Macron-Borne des retraites et notamment son objectif d'augmenter l'âge légal de départ en retraite.